

Avec l'aide et l'appui d'innombrables amis au Chili et au Canada, dont les médecins et les infirmières qui l'ont soignée, elle a survécu à ses brûlures ce qui représente un exploit médical et elle a défié le général Pinochet. Ce soir, elle va tenir sa promesse et rentrer dans son pays en proie aux troubles.

Pour les Chiliens, elle est le témoignage vivant du fait que l'esprit humain triomphe et finit par vaincre ceux qui sèment la terreur. En nous faisant ses adieux hier, Carmen a dit: «Je veux travailler avec mes compatriotes chiliens pour rétablir la démocratie.»

Voici une observation d'Albert Camus: «Ceux qui aiment et qui sont séparés connaissent le déchirement mais non le désespoir, car ils savent que l'amour existe.»

Carmen Quintana rentre dans un pays qu'elle aime, où elle va retrouver des gens qu'elle aime. L'amour et l'admiration de tous les Canadiens l'accompagnent.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES AUTOCHTONES

L'ENTENTE INTERVENUE ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES CRIS DE LA BAIE JAMES

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, une entente de 14 millions de dollars a été annoncée aujourd'hui par le gouvernement du Canada et les Cris de la baie James, et marque le premier pas d'un déblocage des négociations sur la mise en oeuvre de la Convention de la baie James, avec les Cris.

L'entente règle un différend axé sur quatre années d'ajustements du montant des paiements de transfert à verser aux Cris pour payer une partie des frais de services municipaux, c'est-à-dire, notamment les frais de fonctionnement des gouvernements cris régionaux et locaux, des services de pompiers, d'hygiène publique, de voirie et d'entretien des installations et des bâtiments publics.

Monsieur le Président, les réalisations des Cris de la baie James dans l'administration de leurs propres affaires constituent un succès remarquable pour les Cris et pour tous les Canadiens.

Nous devons apprécier le travail du grand chef Matthew Coon-come, des huit chefs des villages cris, du juge Réjean Paul, du négociateur fédéral Andrew Croll et de Roderick Pachano, négociateur pour les Cris. Ce dernier a pour sa part déclaré que la relation permanente entre le gouvernement des Cris et celui du Canada est fondée sur le respect de l'esprit de la Convention de la baie James et du Nord Québécois. Sans bonne foi, il n'y a pas moyen d'accomplir grand-chose. L'entente, aujourd'hui, marque le début du processus de rétablissement de la confiance.

Article 21 du Règlement

• (1405)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

LES ATTENTES DU QUÉBEC

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, nous sommes à quelques semaines ou quelques jours du déclenchement des élections et le gouvernement conservateur, après quatre années, n'a toujours pas répondu à 12 dossiers importants et prioritaires du Québec: l'Agence spatiale; le Centre bancaire; le développement du Port de Montréal; l'aménagement du Vieux-Port de Montréal; la relance de l'économie de l'est de Montréal; le contrat pour la construction de locomotives pour la Bombardier; les ateliers d'entretien du CN dans le sud-ouest de Montréal; la papeterie de Matane; un pont pour la route 30 pour la ville de Valleyfield; un dossier de l'agriculture particulier au Québec; la pré-retraite et aussi les chantiers maritimes de Lauzon, Sorel et Montréal.

Monsieur le Président, je termine là-dessus. Les questions que l'on se pose présentement sont les suivantes: Est-ce que le gouvernement retarde ses décisions pour les annoncer durant la campagne électorale afin de faire oublier son incompétence et son insouciance à l'endroit des Québécois pendant quatre ans? Ou tout simplement, est-ce qu'il n'a pas le courage de prendre des décisions parce qu'il existe des dissensions au sein de son caucus au sujet de l'Agence spatiale?

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA GUERRE DE CORÉE—ON DÉCERNE DES INSIGNES

M. Allan Pietz (Welland): Monsieur le Président, le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Hees) a annoncé dernièrement que les anciens combattants de la guerre de Corée se verraient décerner pour la première fois en 35 ans des insignes réglementaires.

Nous célébrerons le trente-cinquième anniversaire de la fin de la guerre de Corée le 26 juillet prochain. À l'occasion de cette journée commémorative, nous aurons tout lieu d'être fiers du gouvernement qui a finalement décidé de reconnaître le dévouement et les sacrifices de ces militaires canadiens qui ont combattu pour la liberté dans ce conflit.

Les seules décorations qui avaient été décernées jusqu'ici aux anciens combattants de la guerre de Corée étaient les médailles de service de la Grande-Bretagne et celles des Nations Unies. Ils n'avaient reçu aucun insigne distinctif de leur propre pays contrairement aux combattants de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale.